

À l'école St-Jude, nous souhaitons amener les élèves à développer des attitudes socialement acceptables et acquérir les compétences nécessaires pour devenir des citoyens responsables.

Voici les différents moyens mis en place :

- ◆ **Des ateliers** en petits ou grands groupes : offerts aux élèves pour qu'ils apprennent des techniques de résolution de conflits et des stratégies de contrôle des émotions.
- ◆ **Le code de vie** : met en évidence la responsabilité de chaque élève et les attitudes et comportement qu'il doit adopter et les gestes qui sont proscrits ainsi que les buts à viser pour être dans un milieu sain et sécuritaire.
- ◆ **Les règlements** : des règlements plus détaillés se retrouvent dans l'agenda de l'élève (règlements généraux, cour d'école, éducation physique et bibliothèque).
- ◆ **Des conséquences** sont prévues pour des comportements non adéquats. Elles seront appliquées selon la gravité et la fréquence des comportements.

**Retrait**

**Réflexion**

**Discussion**

**Geste de réparation**

**Rencontre avec un TES**

**Rencontre avec la technicienne (SDG)**

**Rencontre avec la direction**

**Retrait de privilèges**

**Contrat de conduite**

**Mesures d'encadrement exceptionnelles**

**Suspension**

- ◆ **Les communications avec les parents**: selon les situations, les parents seront informés par un des moyens suivants :
  - L'agenda de l'élève
  - Communication téléphonique
  - Le carnet vert (enseignant et TES)
  - Communication par l'éducatrice ou la technicienne (service de garde ou surveillance du midi)

Tout geste de violence et d'intimidation tel que défini par la loi, quel que soit le moyen utilisé, y compris ceux ayant lieu par l'intermédiaire de médias sociaux et lors de l'utilisation du transport scolaire sera traité selon le protocole inscrit au plan de lutte de l'école St-Jude.

## Engagement

**Parents** : Nous avons pris connaissance du code de vie et des règlements de l'école St-Jude. **Signature** : \_\_\_\_\_

**Élève** : Je m'engage à respecter le code de vie et les règlements de l'école St-Jude.

**Signature** : \_\_\_\_\_

## **Code de vie**

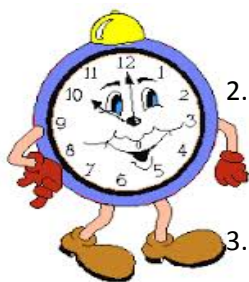
- 1. Parce que je veux être accepté et écouté, c'est ma responsabilité de respecter tout le personnel de l'école.**
  - a. J'appelle tous les adultes monsieur ou madame et je les vouvoie.
  - b. J'emploie un langage poli.
  - c. Je suis courtois.
  - d. Je surveille mes gestes et mon langage et n'utilise pas d'injures, de termes grossiers ou humiliants.
  - e. Je demande la permission avant de prendre ce qui ne m'appartient pas.
  - f. Je suis honnête dans mes propos et mes gestes.
  
- 2. Parce que je veux être accepté et écouté, c'est ma responsabilité de respecter les autres élèves.**
  - a. J'emploie un langage poli.
  - b. Je suis courtois.
  - c. Je surveille mes gestes et mon langage et n'utilise pas d'injures, de termes grossiers ou humiliants.
  - d. Je demande la permission avant de prendre ce qui ne m'appartient pas.
  - e. Je suis honnête dans mes propos et mes gestes.
  
- 3. Parce que je veux être respecté et respecter les autres, j'ai la responsabilité d'être vêtu et chaussé de façon appropriée et d'être ponctuel.**
  - a. Voir les règlements généraux.
  
- 4. Parce que je veux vivre dans la paix et l'harmonie et je veux être en sécurité, c'est ma responsabilité de respecter les autres physiquement et verbalement.**
  - a. J'évite les injures, les humiliations et les menaces envers les autres.
  - b. J'évite de ridiculiser quelqu'un, de me moquer de quelqu'un et de faire des plaisanteries blessantes.
  - c. J'évite d'exclure quelqu'un d'un groupe et de dire aux autres de le faire.
  - d. J'évite tous les gestes violents ou blessants.
  
- 5. Parce que je veux être en sécurité, c'est ma responsabilité d'observer les règlements de l'école.**
  - a. Voir les règlements généraux et les règlements dans la cour.
  - b. Je pratique des jeux sécuritaires pour moi et les autres, que je sois à l'intérieur ou l'extérieur de l'école. Ces jeux ne peuvent m'inciter à bousculer ou à me tirer avec les autres. Tous les jeux de contact sont interdits (lutte, boxe, roi de la montagne, lancer des balles de neige...).
  
- 6. Parce que je veux vivre dans un environnement agréable, c'est ma responsabilité de faire attention à la nature, aux biens et au matériel qui m'entourent.**
  - a. Je dois éviter de prendre ou d'endommager intentionnellement mes effets personnels, ceux des autres ou ceux que l'école me prête.
  
- 7. Parce que je suis responsable de ma réussite, c'est ma responsabilité de faire mes devoirs, mes leçons et de rapporter les signatures dans les délais demandés.**

- a. Voir les exigences du titulaire de la classe.

## **Règlements généraux de l'école.**

Applicable en tout temps : à l'école et au service de garde, pendant les activités parascolaires ou en sortie.

1. **Habillement** : En tout temps je dois être chaussé adéquatement et vêtu de façon convenable et sécuritaire en fonction de la température :
  - Les vêtements à caractère violent ne sont pas tolérés.
  - Les bretelles des vêtements doivent être larges.
  - Les sous-vêtements ne doivent pas être apparents.
  - Les chandails doivent couvrir le dos, la ceinture d'un pantalon ou d'une jupe et couvrir les fesses quand un pantalon collant est porté.
  - Les bermudas et jupes doivent être de longueur raisonnable (soit dépasser mes doigts lorsque mes bras sont allongés près de mon corps).



2. **Ponctualité** : Je dois arriver à l'avance dans la cour de l'école le matin et le midi (avant 8h15 et 13h05). Durant les heures de classes et de déplacements, je dois être efficace pour être à l'endroit où je suis attendu, à l'heure prévue.
3. **Circulation dans l'école** : Je dois circuler calmement et utiliser le ton de voix convenable aux circonstances.
4. **Propreté de l'école** : Je dois garder propres les lieux et les objets que j'utilise. Je jette mes déchets à la poubelle et j'utilise les bacs de récupération.
5. **Objets personnels** : Les jeux, jouets et objets personnels incluant les jeux électroniques, les appareils photos et les cellulaires sont interdits et seront confisqués.
  - Seuls les ballons, balles et cordes à sauter sont autorisés.
  - De façon exceptionnelle, une note écrite sera envoyée aux parents pour annoncer une activité spéciale avec les spécifications quant aux jeux de la maison tolérés et les modalités d'utilisation. (l'école ne se rend pas responsable des bris et des pertes ou des vols)
6. **Dîners et collations**
  - J'apporte des collations santé en classe et au service de garde
  - Les noix et les arachides, ainsi que tous les produits en contenant sont interdits.
  - Les friandises telles que chocolats, gommes ou autres ne sont pas acceptées.

## **Règles dans la cour**

### 1. Les modules

Pour des raisons de sécurité, les modules sont séparés par degré. Le petit module peut être utilisé seulement par les maternelles, 1<sup>re</sup> année et 2<sup>e</sup> année.

Le grand module accueille les élèves de 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année.

Chaque degré doit respecter son module de jeu à tout moment.

## 2. Les balançoires

Les balançoires sont accessibles à tous les élèves en autant qu'ils puissent être autonomes et ne pas avoir besoin de personne pour les pousser.

Aucun élève n'a le droit de se retrouver dans l'aire des balançoires s'il ne se balance pas.



## 3. Le ballon-chasseur, le football et la balle au mur

Les ballons de football sont tolérés à la condition que les élèves se lancent le ballon avec les mains (aucun botté) sur la partie gazonnée de la cour et éloigné des autres élèves. Le football en équipe n'est pas accepté à moins d'une activité organisée et supervisée par un adulte.

Pour jouer au mini-hockey ou au hockey, il est obligatoire d'avoir des lunettes protectrices, selon les normes établies par le Ministère.

La balle au mur est tolérée sur le mur extérieur du gymnase. La balle de tennis est permise. Les "SuperBalls" sont interdites et se verront confisquées.

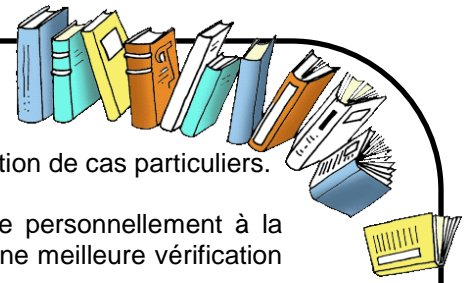
## 4. Objets se retrouvant sur le terrain voisin

En cas de perte de ballon personnel ou de classe, l'élève a la responsabilité d'informer un adulte de l'école. Il ne doit en aucun cas franchir la clôture.

## 5. Nourriture et breuvages

Il est strictement interdit de manger ou de boire sur la cour de l'école. (sauf lors des activités spéciales)

## RÈGLEMENTS DE LA BIBLIOTHÈQUE



1. En tout temps, le **silence** est de rigueur à la bibliothèque à l'exception de cas particuliers.
2. Lors du retour des livres empruntés, les élèves doivent remettre personnellement à la préposée le ou les volume(s) qu'ils retournent afin de permettre une meilleure vérification de la condition des volumes.
3. Les élèves du préscolaire et du 1<sup>er</sup> cycle n'empruntent qu'un seul volume à la fois. Ceux du 2<sup>e</sup> et du 3<sup>e</sup> cycle peuvent, par contre, emprunter deux livres à la fois. Toutefois, il n'est permis d'emprunter qu'une seule bande dessinée.
4. La majeure partie des sections de la bibliothèque sont accessibles et disponibles pour l'emprunt par tous, à l'exception : des ouvrages de référence, des livres en anglais (réservés pour les élèves d'anglais intensif) et des volumes réservés aux enseignants(es).
5. Les élèves du préscolaire et ceux du 1<sup>er</sup> cycle ne sortent pas plus de deux livres des rayons : un pour la maison et un pour consultation sur place.
6. L'enregistrement des volumes débute **15 minutes avant la fin de la période.**
7. Chaque élève est responsable des livres qu'il emprunte. Si ceux-ci sont perdus ou endommagés, ses parents devront les rembourser à l'école.
8. **Les élèves fréquentant la bibliothèque à l'extérieur des périodes réservées ne peuvent en aucun temps consulter les livres, exception faite lorsqu'un(e) enseignant(e) donne son approbation.**

## CODE DE VIE AU GYMNASÉ

1. L'élève doit avoir un esprit sportif et respecter les autres. Le code de conduite de l'école s'applique en tout temps.



2. L'élève doit être habillé pour l'éducation physique.

### Maternelle

Les élèves arrivent à l'école habillés.

- souliers de course
- short ou pantalon de sport

### Primaire

Les élèves doivent se changer à l'école

- souliers de courses
- chandail à manches courtes
- short ou pantalon de sport

3. L'élève qui n'a pas ses souliers de course est automatiquement retiré du jeu pour sa période d'éducation physique.

### Maternelle et 1<sup>er</sup> cycle

- L'élève qui oublie ses vêtements pour la 3<sup>e</sup> fois est retiré du jeu pour sa période d'éducation physique.

### 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycle

- L'élève qui oublie ses vêtements pour la 2<sup>e</sup> fois, fait un travail écrit durant sa période d'éducation physique.

